



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL
À L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CONFRERIE DES VIGNERONS
DU 4 MAI 2019
ANNEES 2017 - 2018

Chères Consoeurs et chers Confrères, Mesdames, Messieurs,

Au nom du Conseil de la Confrérie des Vignerons, nous avons le plaisir de vous présenter le rapport de gestion portant sur les années 2017 et 2018.

Etat des membres – Conseil et bureau – Secrétariat

Jamais la Confrérie des Vignerons n'a compté autant de membres ! Rappelons que lors de la dernière Biennale, le 30 juin 2017, ce ne sont pas moins de 338 nouvelles Consoeurs et nouveaux Confrères qui ont été accueillis au sein de la Société. Depuis lors, la période d'enrôlement des acteurs-figurants de la Fête des Vignerons 2019 ayant démarré en 2018, le nombre des demandes d'agrégations et de reconnaissances – qui garantissent à chaque membre de pouvoir participer au spectacle – a quelque peu diminué au cours de cette période biennale. A fin décembre 2018, l'effectif de la Confrérie se montait à 1'765 membres, dont 505 femmes (près de 29%).

Le Conseil de la Confrérie des Vignerons est toujours composé de 2 Conseillères et de 22 Conseillers, pour moitié issus du monde viticole. Deux Abbés-Présidents honoraires et 17 Conseillers honoraires sont également convoqués aux séances et certains assistent régulièrement aux délibérations, tout comme le Connétable, le Hoqueton et la Secrétaire.

En 2017 et 2018, le Conseil a tenu six séances et le Bureau, qui comprend l'Abbé-Président, le Vice-Président, les Présidents des commissions permanentes ainsi que le Connétable et la Secrétaire, en a tenu huit.

Le Secrétariat, les archives et le Musée de la Confrérie permettent de maintenir un contact régulier avec les membres et le public. Le Secrétariat est en principe ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le musée est, quant à lui, ouvert gratuitement au public du mardi au dimanche, de 11 à 17 heures

Archives et Musée

Le précédent rapport de gestion faisait déjà état des nombreuses consultations du fonds d'archives liées à la préparation de la Fête des Vignerons 2019. Chercheurs, étudiants, direction artistique, exécutive et commissaires en charge de l'organisation, journalistes nationaux et internationaux ont ainsi demandé à consulter tant les sources écrites que le fonds iconographique. De très nombreuses demandes sont également traitées directement par le biais d'Internet grâce à la base de données modernisée et améliorée permettant un accès au fonds iconographique numérisé et aux contenus multimédia comprenant plusieurs milliers de documents. Afin d'assumer les nombreuses demandes liées à la Fête des Vignerons, un historien, chargé également de la documentation iconographique, prête main forte à la Secrétaire à temps partiel.

En 2017-2018, le Musée de la Confrérie des Vignerons a, comme de coutume, participé aux activités organisées par l'Association des Musées de la Riviera, soit les Nuits des Musées, les week-ends « En famille aux musées », ainsi que Pakômuzé (ateliers pour enfants durant les vacances de Pâques). Ces activités de médiation culturelle se font en association avec le Musée historique de Vevey.

Une exposition temporaire consacrée à la Fête des Vignerons 1977, intitulée « Bons baisers de Vevey », a rencontré un beau succès en 2017. Puis, en 2018, la Confrérie des Vignerons a collaboré avec les étudiants de 2^e année Bachelor Photographie de l'ECAL. Ainsi, les portraits de tous les vigneron tâcherons concourant pour la couronne de la Fête des Vignerons ont été réalisés et chaque étudiant a présenté un travail personnel consacré à la vigne, aux vigneron et au vin. Une sélection de ces travaux a paru dans l'ouvrage « Acteurs de la vigne », un volume spécial coédité par la Confrérie des Vignerons et la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, sorti de presse en automne 2018. Pour cet ouvrage, plusieurs membres de la Confrérie des Vignerons ont apporté des contributions. Enfin, deux des travaux photographiques, ceux d'Elisa Ribeiro et d'Adrien Sgandurra, ont été exposés entre les murs du Musée de la Confrérie lors du Festival Images.

De très nombreuses visites guidées ont permis à la fois de mieux faire connaître l'histoire de la Fête des Vignerons et de promouvoir celle de 2019.

En outre, plus de 9'000 personnes ont franchi les portes du Château en 2018. Ce chiffre est cependant également largement dû au succès du dernier Festival Images.

La Secrétaire et Guillaume Favrod, collaborateur scientifique, ont rédigé de nombreux articles et des notices sur l'histoire de la Fête des Vignerons. Un Savoir Suisse entièrement consacré aux Fête des Vignerons est d'ailleurs sorti de presse ces jours. Il sera offert par la Confrérie à chaque figurant en remerciement de son engagement.

En dehors du Conseil et du Bureau, 3 commissions permanentes permettent à la Confrérie de fonctionner au quotidien. Il s'agit de la Commission des vignes, qui organise le travail d'expertise et s'occupe du vignoble de la Doges ; de la Commission du Château, qui gère l'entretien de la propriété veveysanne de la Confrérie et de la Commission de gestion, chargée de la bonne gestion du patrimoine financier de la Fondation et de la Confrérie.

Commission des vignes

Présidée par M. le Conseiller Jean-François Chevalley, la Commission des vignes siège régulièrement et organise trois fois par an la visite des vignes soumises à l'expertise de la Confrérie. L'équipe des huit experts est restée inchangée en 2017 et 2018. Elle se compose de Mme Anne-Catherine Ruchonnet et de MM. Michel Neyroud, Bernard Gorjat, Philippe Brunner, Claude Maret, Patrice Deppen, François Chappuis, Pascal Fonjallaz ainsi que de Louis et Frédéric Blondel. Le Conseiller Daniel Willi fonctionne comme Secrétaire de la Commission et assure la gestion des notes de visites indispensable au classement triennal des vigneron tâcherons. Après 30 de service au sein du collège des experts, Bernard Gorjat a demandé à être relevé de ses fonctions à fin 2018, tout comme le Secrétaire de la Commission des vignes, le Conseiller Daniel Willi. Ce dernier a œuvré durant 27 ans au sein de cette commission. Tous deux ont été chaleureusement remerciés lors du Rapport annuel de la Commission des vignes le 23 novembre 2018. C'est désormais le Confrère Olivier Burnier qui assume cette tâche essentielle au bon fonctionnement de la Commission des vignes.

La surface totale visitée par la Confrérie des Vignerons en 2018 était de 285,95 ha (+ 4.33 ha par rapport à 2016), soit 600 parcelles, travaillées par 94 vigneron pour 70 propriétaires, dont 25 institutions publiques, tant vaudoises que fribourgeoises. La dernière Triennale a eu lieu en avril 2014. En raison de la Fête des Vignerons 2019, il avait été décidé de ne pas organiser la Triennale en 2017 et de porter la période d'expertise et de concours de trois à cinq ans. La période d'expertise et de notation en vue du couronnement des meilleurs vigneron lors de la Fête portera ainsi sur la période allant de 2014 à fin 2018. C'est la Commission dite d'échantillonnage qui a procédé au classement des vigneron. Afin de garantir le secret du classement jusqu'au jour du Couronnement, les résultats ont été anonymisés, chaque vigneron au concours n'apparaissant que sous forme de numéro.

Au cours de l'année 2018, le collège des experts a visité par trois fois des parcelles cultivées en bio afin de vérifier si les *Directions de visites* sont suffisamment adaptées à ce mode de culture. Si les critères de visites semblent bien adéquats, la Commission des vignes a toutefois décidé de nommer une commission ad'hoc afin d'affiner encore, si faire se peut, les différents points à expertiser.

Le vignoble de la Doges, legs de M. André Coigny-de Palézieux, d'une surface de 17'835 m², sis sur le territoire de la commune de La Tour-de-Peilz, est toujours cultivé par le vigneron-tâcheron Xavier Bühlmann. La récolte est désormais vinifiée par la maison Obrist à Vevey auprès de laquelle les vins produits portant une étiquette spécialement réalisée pour la Confrérie des Vignerons peuvent être acquis.

Une partie de cette parcelle, soit 2'525 m², est mise à disposition du Service cantonal de la viticulture qui y pratique divers essais, dont des recherches sur de nouveaux cépages.

Commission du Château

La présidence de la Commission du Château est assumée par M. le Conseiller Daniel Willi. Aucune dépense d'entretien importante n'a été nécessaire durant la période 2017-2018. La gestion de l'immeuble est confiée à l'agence immobilière Gendre & Emonet à Montreux. Tous les appartements et locaux commerciaux sont loués et régulièrement entretenus.

Commission de gestion

La Commission de gestion est présidée par M. le Conseiller Olivier Steimer. Elle a pour mission d'administrer les avoirs de la Confrérie et de la Fondation et d'assister le Connétable dans ses travaux. Son rapport fait partie intégrante des comptes présentés par le Connétable.

Afin de garantir les liquidités nécessaires à la mise sur pied de la Fête des Vignerons 2019, la politique de placement de la fortune de la Confrérie des Vignerons a été modifiée. Une part importante des placements en titres et en devises a été vendue afin d'augmenter de façon notable la proportion des avoirs en liquide. Les prêts de la Confrérie à la Fête des Vignerons se montaient, fin 2018, à un peu plus de quatre millions de francs.

Fête des Vignerons 2019

L'investissement des membres du Conseil dans l'organisation de la Fête des Vignerons est très important, que cela soit dans les instances stratégiques, artistiques, exécutives ou opérationnelles. Les deux années évoquées dans ce rapport ont connu une montée en puissance des activités de chacun.

L'organisation de la Fête des Vignerons a été confiée, en 2016 déjà, à une direction exécutive dirigée par Frédéric Hohl. Fin 2018, le projet artistique entrait dans sa phase concrète avec le recrutement des figurants et le début des répétitions. Celles-ci se passent dans un climat de grand enthousiasme. L'engagement et le sérieux des quelque 5'400 acteurs-figurants doit ici être relevé. La billetterie a, quant à elle, ouvert en septembre 2018. Si de nombreux billets ont trouvé preneurs avant la fin de l'année, les changements de comportement des consommateurs, qui ont tendance à acheter de plus en plus en dernière minute, environ la moitié des places restaient à vendre fin décembre 2018. Quelques semaines avant la fin de l'année, le chantier de l'arène commençait.

Tous les regards sont désormais tournés vers 2019 et la 12^e édition de la Fête des Vignerons, du 18 juillet au 11 août 2019.

Au nom du Conseil de la Confrérie des Vignerons

L'Abbé-Président

La Secrétaire

François Margot

Sabine Carruzzo

Le présent rapport de gestion sera disponible en ligne sur le site de la Confrérie au lendemain de la Biennale (www.confriedesvignerons.ch).

Vevey, le 3 mai 2019